



# ARRÊTÉ

**Circulation alternée, RD 27 avenue du Général de Gaulle, en agglomération, sur la portion nécessaire aux travaux, le 17 décembre 2025. Entreprise BURGER ELECTRICITE sise 13150 BOULBON représentée par Monsieur Philippe BURGER.**

Le Maire de MAUSSANE LES ALPILLES,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de la Route,
- Vu la demande reçue de l'entreprise BURGER ELECTRICITE sise 13150 BOULBON représentée par Monsieur Philippe BURGER, sollicitant l'autorisation d'occuper le domaine public afin de réaliser des travaux de réfection d'enrobé,
- Considérant qu'il y a lieu de garantir la sécurité publique pendant la durée des travaux,

## ARRÊTÉ

**Article 1<sup>er</sup>** : En raison des travaux ci-dessus indiqués, pendant les heures d'intervention de l'entreprise BURGER ELECTRICITE la circulation sera alternée RD 27, avenue du Général de Gaulle, en agglomération, sur la portion nécessaire aux travaux, le 17 décembre 2025.

**Article 2** : L'entreprise devra mettre en place la signalisation adaptée et indiquer le chantier de jour comme de nuit, L'entreprise devra prendre toutes les mesures afin de garantir la sécurité publique, L'entreprise sera la seule responsable des dommages pouvant survenir à l'occasion du chantier, L'entreprise devra contacter les riverains et s'entendre avec eux afin qu'ils puissent accéder à leur propriété.

**Article 3** : Dès l'achèvement des travaux, le permissionnaire devra enlever tous matériaux, réparer tous dommages éventuellement causés et rétablir la voie publique et ses dépendances dans leur état initial.

**Article 4** : La Police Municipale de Maussane les Alpilles et Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie des Baux de Provence sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Article 5** : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- L'entreprise BURGER ELECTRICITE représentée par Monsieur Philippe BURGER,
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie des Baux de Provence,
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers de la Vallée des Baux,
- La Police Municipale de Maussane les Alpilles,
- Monsieur le Directeur des Services Techniques Municipaux.

Maussane les Alpilles le 28 novembre 2025

Le Maire,

Jean-Christophe CARRÉ

A large, handwritten signature of "Jean-Christophe CARRÉ" is written over a circular official seal. The seal contains the text "MAUSSANE - LES ALPILLES" around a central emblem, with the number "13" at the bottom.

Publication sur le site internet de la commune le : 05/12/2025